

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance du 10 septembre 2021**

## **Délibération CA\_20210910\_04B**

**Marché de fourniture de produits de type pharmacie hors monopole - groupement de commandes entre les SDIS de la région Centre Val de Loire et le SDIS de la Nièvre - lot n°3 - gants d'examen : avenant n°3 passé avec l'entreprise MEDLINE INTERNATIONAL**

**VOTE : adopté à l'unanimité**

**1 membre(s) étant absent(s)**

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le groupement de commandes constitué entre les SDIS de la région Centre - Val de Loire et le SDIS de la Nièvre ;

Vu le marché n°AO203SM05 - lot n°3 : gants d'examen passé avec l'entreprise MEDLINE INTERNATIONAL le 9 janvier 2021 ;

Vu le projet d'avenant n°3 ;

Considérant que la crise sanitaire liée à la COVID 19 entraîne une hausse des coûts importante sur les gants d'examen ;

### **DECIDE :**

**Article unique.** L'avenant n°3, ci-annexé au marché n°AO203SM05 - lot n°3 : gants d'examen passé avec l'entreprise MEDLINE INTERNATIONAL est approuvé et monsieur le président du conseil d'administration est autorisé à le signer.

**FLEURET Marc**